



# COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020 A 18H30

**Salle Serge Reggiani**

**Étaient présents :**

M. Laurent JACQUES, Maire,  
Mme Nathalie VASSEUR, M. Philippe VERMEERSCH, M. Jean-Jacques LOUVEL, Mme Christine LAVACRY, M. Philippe POUSSIER, Mme Florence CAILLEUX, M. Rachid CHELBI, Adjoint, Mme Chantal MOREL, MM. Jean-Luc VINCENT, Jean-François CORDESSE, Christophe DUCHAUSSOY, Mme Audrey LAVACRY, Conseillers délégués,  
Mmes Anne-Marie TRÉPÉ, Martine GRUY, Sylvie HÉLOIR, Véronique FLANDRE, Mélanie DELGOVE, M. Cédric MOMPACH, Conseillers municipaux.

**Absents excusés donnant procuration :**

Mme Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON qui a donné procuration à M. Jean-Jacques LOUVEL ;  
Mme Christine LAVACRY qui a donné procuration à Mme Nathalie VASSEUR, jusqu'à son arrivée ;  
M. Jean VENEL qui a donné procuration à M. Philippe VERMEERSCH ;  
Mme Liseline DAILLY-LAVOINE qui a donné procuration à M. Laurent JACQUES ;  
M. Sébastien PLANCHE qui a donné procuration à M. Rachid CHELBI ;  
M. Harold DUBUISSON qui a donné procuration à M. Christophe DUCHAUSSOY ;  
M. Richard DENOUN qui a donné procuration à M. Cédric MOMPACH.

**Était absent excusé :**

M. Fabien LESPAGNOL

**Était absente :**

Mme Sylvie DELÉPINE

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mmes Audrey LAVACRY et Christine RUELLOUX ont respectivement été nommées secrétaire de séance et auxiliaire de séance.

**I] DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09 JUIN 2020**

*Acté*

**II] ARRÊTÉS MUNICIPAUX PRIS PAR LE MAIRE**

*Acté*

**III] DÉLIBÉRATIONS**

## 1 – COMMANDE PUBLIQUE

### 1.1 DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

#### **DSP CASINO – AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE M. le Maire ou son représentant légal à signer l'avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public concernant le Casino du Tréport.**

Nombre de suffrages :	25
Nombre de voix pour :	25
Nombre de voix contre :	0
Abstention :	0

#### **DSP CASINO – AVENANT N°1 AU CAHIER DES CHARGES DE LA DSP POUR L'EXPLIOTATION DU CASINO**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **EXONÈRE le délégataire de sa participation révisable de 20 000€ versés au titre de l'animation et du développement touristique, soit 21 249.63€ pour l'exercice du 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 31 octobre 2020.**
- **RÉDUIT le nombre d'animations et de séances de cinéma**, en tenant compte des mesures de confinement, de couvre-feu et de l'évolution de l'état d'urgence sanitaire.
- **RÉDUIT la contribution de 8 000€ versée aux associations locales de moitié**, en tenant compte des évènements annulés et de l'évolution de l'état d'urgence sanitaire.
- **AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 au cahier des charges de la délégation de service public pour l'exploitation du Casino.**

Nombre de suffrages :	25
Nombre de voix pour :	25
Nombre de voix contre :	0
Abstention :	0

## 4- FONCTION PUBLIQUE

### 4.1 PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA FPT

#### **MODALITÉS DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL A COMPTER DU 01.01.2021**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ADOPTE les nouvelles modalités de mise en œuvre de l'entretien professionnel au sein de la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, telles que définies dans la procédure annexée à la présente délibération.**

Nombre de suffrages :	25
Nombre de voix pour :	25
Nombre de voix contre :	0
Abstention :	0

## MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01.01.2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **OUVRE** au tableau des effectifs
  - **Un emploi d'adjoint technique à temps non complet (30/35<sup>e</sup>)** nécessaire à la propreté des locaux du multi-accueil « Le petit navire » ;
  - **Un emploi de rédacteur principal de 1<sup>re</sup> classe à temps complet** nécessaire aux fonctions de responsable des services à la population ;
- **FERME** au tableau des effectifs
  - **L'emploi d'adjoint technique à temps non complet (20/35<sup>e</sup>) libéré ;**
  - **L'emploi de rédacteur principal de 2<sup>e</sup> classe à temps complet libéré ;**
  - **L'emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe à temps complet libéré** suite à la mutation externe d'un agent ;
  - **L'emploi d'adjoint technique principal de 1<sup>re</sup> classe à temps complet libéré** suite au départ en retraite de l'agent occupant précédemment les fonctions de responsable propreté des locaux ;
- **CONSTATE** dans les effectifs pourvus le recrutement de l'agent occupant les fonctions de responsable chargé de la propreté des locaux ;
- **ADOPTE** la modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2021 comme suit :

Filière / Grade	Quotité de travail	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus
<b>FILIÈRE ADMINISTRATIVE</b>			
▪ Adjoint technique principal de 1 <sup>re</sup> classe	Temps complet	-1	-1
▪ Rédacteur principal de 1 <sup>re</sup> classe	Temps complet	+1	+1
▪ Rédacteur principal de 2 <sup>e</sup> classe	Temps complet	-1	-1
<b>Sous-total</b>		<b>-1</b>	<b>-1</b>
<b>FILIÈRE TECHNIQUE</b>			
▪ Agent de maîtrise	Temps complet	-1	
▪ Adjoint technique principal de 1 <sup>re</sup> classe	Temps complet	-2	-1
▪ Adjoint technique principal de 2 <sup>e</sup> classe	Temps complet	-1	
▪ Adjoint technique	Temps complet		+1
	Temps non complet	-1/+1	-1/+1
		$(20/35^e)/(30/35^e)$	$(20/35^e)/(30/35^e)$
<b>Sous-total</b>		<b>-4</b>	<b>0</b>
<b>Total général</b>		<b>-5</b>	<b>-1</b>

- **AUTORISE M. le Maire** ou son représentant, à signer tout acte et tout document utile à l'exécution de ces décisions.

Nombre de suffrages : 25

Nombre de voix pour : 25  
Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

## **PRÉSENTATION DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION (LDG)**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **PREND ACTE** des lignes directrices de gestion arrêtées au sein de la collectivité dont l'effectivité est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
- **PREND ACTE** que ces lignes directrices de gestion ont vocation à compléter le taux de promotion fixé pour chaque grade d'avancement relevant des cadres d'emplois figurant au tableau des effectifs, objet d'une délibération concordante de l'assemblée délibérante.

Nombre de suffrages : 25  
Nombre de voix pour : 25  
Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

## **DÉTERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE – RATIOS « PROMUS / PROMOUVABLES »**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **RETIENT le taux de promotion de 100%** pour chaque grade d'avancement relevant des cadres d'emplois figurant au tableau des effectifs ;
- **PREND ACTE** que les lignes directrices de gestion précédemment évoquées, objet d'une présentation concordante à l'assemblée délibérante, coexisteront avec ledit taux de promotion, qu'elles ont vocation à compléter pour déterminer les agents à inscrire aux tableaux d'avancement établis annuellement pour chaque grade ;
- **PREND ACTE** que la présente délibération abroge la délibération n° 2007/89 en date du 14 juin 2007 ;
- **AUTORISE M. le Maire** ou son représentant, à signer tout acte et tout document utile à l'exécution de ces décisions.

Nombre de suffrages : 25  
Nombre de voix pour : 25  
Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

## **6- LIBERTÉS PUBLIQUES & POUVOIRS DE POLICE**

### **6.1 POLICE MUNICIPALE**

## **CONVENTION DE COORDINATION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DES FORCES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE les termes de la convention de coordination entre agents de Police Municipale et la Gendarmerie Nationale ;**
- **AUTORISE M. le Maire ou son représentant, à signer cette convention établie en 4 exemplaires.**

Nombre de suffrages : 25  
Nombre de voix pour : 25

Nombre de voix contre : 0  
 Abstention : 0

Arrivée de Mme Christine LAVACRY

## 7. – FINANCES LOCALES

### 7.1 DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

#### **BUDGET VILLE – DM N°5**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- APPROUVE la décision modificative n°5 du budget de la Ville du Tréport.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Article budgétaire	Montant	Objet	Article budgétaire	Montant	Objet
023 01 AG	22 749,00 €	Virement à SI	74751 64 H	78 901,00 €	Participation CCVS fct multi-accueil
60632 020 AG	- 3 667,00 €	Fournitures de petit équipement	7488 01 FIS	38 970,00 €	Participation Etat aux pertes prévisionnelles des recettes fiscales et domaniales 2020
			7488 01 FIS	1 211,00 €	Compensation des pertes liées au relèvement des barèmes des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement lors des cessions de fonds de commerce
			752 020 AG	- 60 000,00 €	Revenus des immeubles
			7488 01 FIS	- 30 000,00 €	Prélèvement jeux° casino
			7364 01 FIS	- 10 000,00 €	Prélèvement jeux casino
<b>TOTAL</b>	<b>19 082,00 €</b>			<b>19 082,00 €</b>	

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
2313 253 P380	60 000,00 €	MO Renovation° Gymnase	1342 822 P289	4 252,00 €	Produit amendes de police
2151 822 P421	3 600,00 €	Stationnement	1323 324 P321	36 599,00 €	Dpt église baies 0+8
			021 01 AG	22 749,00 €	Virement de SF
<b>TOTAL</b>	<b>63 600,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>63 600,00 €</b>	

Nombre de suffrages : 25  
 Nombre de voix pour : 25  
 Nombre de voix contre : 0  
 Abstention : 0

### **BUDGET CAMPING – DM N°2**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- o **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget camping.

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DÉPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
<b>Article budgétaire</b>	<b>Montant</b>	<b>Objet</b>	<b>Article budgétaire</b>	<b>Montant</b>	<b>Objet</b>
6063	- 14 466,00 €	fournitures entretien et petit équipement			
6068	- 6 678,60 €	autres matières et fournitures			
6358	21 144,60 €	autres droits (TS)			
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>			<b>0,00 €</b>	

Nombre de suffrages : 25  
 Nombre de voix pour : 25  
 Nombre de voix contre : 0  
 Abstention : 0

### **7.5 SUBVENTIONS**

#### **ACOMPTE SUR SUBVENTION 2021 – SENSATION LARGE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- o **ACCEPTE** de verser un 1<sup>er</sup> acompte sur subvention 2021 de 45 000€ à l'association Sensation Large.

Nombre de suffrages : 25  
 Nombre de voix pour : 25  
 Nombre de voix contre : 0  
 Abstention : 0

#### **ACOMPTE SUR SUBVENTION 2021 – ESPACE SOCIAL ET CULTUREL L'ANCRAGE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- o **ACCEPTE** de verser un 1<sup>er</sup> acompte sur subvention 2021 de :
  - Fonctionnement : 30 000,00€
  - CEJ : 5 000,00€, à l'espace social et culturel l'Ancrage.

Nombre de suffrages : 25  
 Nombre de voix pour : 25  
 Nombre de voix contre : 0  
 Abstention : 0

## 7.10 DIVERS

### TARIFS CABINES DE PLAGE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTÉ NE PAS AUGMENTER** et maintient les tarifs suivants :

### TARIFS DE LOCATION DES CABINES DE PLAGE MUNICIPALES

- ✓ 250,00 € par mois, pour les mois de JUILLET OU AOUT
- ✓ 420,00 € pour les 2 mois DE JUILLET ET AOUT
- ✓ 594,00 € pour la période du 1<sup>ER</sup> MAI AU 30 SEPTEMBRE

Pour la CABINE dont la SURFACE est INFÉRIEURE A 04 M<sup>2</sup>, un ABATTEMENT DE 30 % sera appliqué sur le tarif de la location.

### REDEVANCE POUR LES EMPLACEMENTS DES CABINES DE PLAGE

- ✓ 208,00€ période du 15 AVRIL AU 31 OCTOBRE

Nombre de suffrages : 25  
Nombre de voix pour : 25  
Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

### CONSTAT DE CRÉANCES ÉTEINTES – BUDGET VILLE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **CONSTATE les créances irrécouvrables d'un montant de 334.18 €** sur le budget principal de la Ville du Tréport ;
- **PREND ACTE que cette somme fera l'objet d'un mandat émis au compte 6542** (créances éteintes).

Nombre de suffrages : 25  
Nombre de voix pour : 25  
Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

### CONVENTION VILLE DU TRÉPORT / CCVS PRISE EN CHARGE DE TRAVAUX SUR LE MURET ESPLANADE DES CONGÉS PAYÉS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE M. le Maire** ou son représentant à signer la présente convention avec Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Villes-Sœurs.

Nombre de suffrages : 25  
Nombre de voix pour : 25  
Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

## **8. DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES**

### **8.2 AIDE SOCIALE**

#### **CONVENTION CADRE DE MISE À DISPOSITION DE MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS – VILLE DU TRÉPORT / COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer
  - La convention cadre de mise à disposition de moyens matériels et humains au bénéfice du Comité des Œuvres Sociales, pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, et tout avenant à intervenir ;
  - Les conventions de mises à disposition de personnels concordantes ;
  - Ainsi que tout acte utile à l'application de ces décisions, dans le respect des modalités prévues par ladite convention.

Nombre de suffrages :	25
Nombre de voix pour :	25
Nombre de voix contre :	0
Abstention :	0

## **9. AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES**

### **9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES DES COMMUNES**

#### **ÉLABORATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTÉ :**
  - L'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde ;
  - La nomination de Mme Christine RUELLOUX DGS et Mme Aurélie DERASSE DGAS, aux postes de Chefs de projet, « référents » risques majeurs, chargées de mener à bien cette opération ;
  - D'en prendre acte et d'autoriser M. le Maire ou son représentant à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune.

Nombre de suffrages :	25
Nombre de voix pour :	25
Nombre de voix contre :	0
Abstention :	0

### **9.4 VŒUX ET MOTIONS**

#### **MOTION APPELANT LE GOUVERNEMENT À ABANDONNER LE PROJET « HERCULE » DE DÉMANTÈLEMENT D'EDF**



LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VOTE** la présente motion qui demande expressément au Gouvernement de renoncer au projet « Hercule » et de proposer, à l'opposé, une trajectoire d'avenir pour notre opérateur national qu'est EDF qui assure la péréquation territoriale, l'égalité d'accès à l'énergie et le développement d'une énergie durable sur nos territoires.



Nombre de suffrages : 25  
Nombre de voix pour : 25  
Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

La séance est levée à 19 heures 45.

Le Maire,  
  
  
**Laurent JACOUES.**

Compte-rendu affiché et publié le 22 DEC. 2020